

# LE BULLETIN

DES

## RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XLI

LEVIS, JANVIER 1935

No 1

### LA FAMILLE BERTHELOT D'ARTIGNY

—  
CHARLES BERTHELOT

Charles Berthelot, le premier de cette famille qui passa dans la Nouvelle-France, arriva à Québec dans l'automne de 1726. Il était fils de Denis Berthelot, marchand épicier, de la paroisse de Saint-Etienne du Mont, à Paris, et de Marguerite de Saint-Saulieu.

Le jeune homme n'était pas venu ici avec l'intention de s'établir dans la Nouvelle-France. Son père qui, d'après ce que nous avons pu voir, était un marchand assez à l'aise, l'avait confié à un de ses amis, M. Vaillant, marchand, de Paris, qui se rendait à Québec pour ses affaires, "afin de lui faire voir le pays et l'instruire du commerce."

A Québec, pendant que le sieur Vaillant s'occupait de ses affaires, le jeune Berthelot visitait les familles. Il connut Thérèse Roussel, fille du chirurgien Timothée Roussel. Les jeunes gens décidèrent aussitôt de s'épouser. Les bans avaient été placés à l'église, le contrat de mariage avait même été passé par le notaire de la Cetière, lorsque l'intendant Dupuy eut vent de l'affaire. Berthelot était encore mineur et n'avait apporté avec lui ni extrait baptistaire ni le consentement écrit de son père pour contracter mariage.

L'intendant Dupuy, qui n'entendait pas badinager sur l'observation des lois, défendit formellement "à tous notaires et ecclésiastiques de prêter leur ministère au mariage projeté d'entre le sieur Berthelot avec la Delle Roussel" Son ordon-

nance est en date du 6 février 1727. Comme cette pièce donne certains renseignements sur la famille Berthelot, nous la reproduisons ici :

“Claude Thomas Dupuy, etc.

“Ayant été instruit d'un contrat de mariage passé par monsieur de La Cettière, notaire en cette ville de Québec, entre le nommé Berthelot, fils d'un marchand de Paris, arrivé l'automne dernier en cette colonie en compagnie du sieur Vaillant, marchand de cette dite ville, lequel sieur Vaillant, nous vint trouver ces jours passés et nous dit qu'à l'occasion de la recherche qui se faisait par le dit Berthelot de la demoiselle Roussel, fille, pour l'épouser, et de quelques difficultés que le curé de la paroisse apportait à les marier, faute par le dit Berthelot de rapporter son extrait baptistaire et le consentement de son père, actuellement vivant, ils se seraient retirés par devant monsieur l'évêque de Québec, qui leur avait dit de nous venir trouver et que, sur les difficultés qui se présentaient, il s'en rapporterait à ce que nous penserions.

“Sur quoi nous avons demandé au dit Vaillant ce qu'était le jeune homme; il nous a dit qu'il était fils du sieur Berthelot, marchand-épiciier, établi et demeurant à Paris, rue du Petit-Pont, proche la rue de la Bucherie et vis-à-vis la rue de la Huchette; qu'étant en relation d'affaires avec le père de ce jeune homme, il l'avait prié d'amener avec lui son fils en Canada, pour lui faire voir le pays et l'instruire du commerce, lui disant aussi que s'il se trouvait en Canada une occasion de le marier, qu'il la lui ménageait, et qu'il lui servirait de père, en quoi il avait compris qu'il pouvait ici donner au mariage de ce jeune homme le même consentement que le père y eut pu donner lui-même; nous lui avons demandé de plus s'il avait au moins quelque lettre et quelque écrit qui pût assurer la volonté du père; mais nous ayant répondu qu'il n'en avait aucun, nous lui avons déclaré que son témoignage ne suffisait pas, et que les ordonnances défendaient de prouver par témoins et autrement que par écrit de leur main ou devant notaire les consentements des pères et mères en tel cas requis, et que nous en parlerions à mon dit sieur l'évêque, avec lequel étant convenus depuis de l'impossibilité et de la conséquence pour les parties intéressées d'accomplir, quant à

présent, ce mariage; nous avons cependant entendu dire que l'intention des parties était de passer outre au dit mariage, ce que voulant prévenir et faire sur cela aux parties intéressées les remontrances nécessaires, lesquelles sont de notre devoir, et dont les édits et ordonnances chargent notre honneur et notre conscience, quand nous sommes avertis de ce qui se passe :

“Nous avons fait venir pardevant nous la mère de la Demoiselle avec la Demoiselle, sa fille, et séparément le dit sieur Berthelot, auxquels ayant représenté les défenses qui étaient faites aux ecclésiastiques de marier des fils de famille, sans avoir leur extrait baptistaire et sans voir le consentement des pères et mères des dits enfants, les peines d'exhérédiation prononcées contre les dits enfants au sujet de tels mariages, la perte des effets civils et de tous les droits stipulés pour l'un et pour l'autre des conjoints dans le contrat de mariage;

“Nous les avons de plus engagés, pour les persuader davantage, de prendre sur cela la lecture des ordonnances de nos rois, que nous leur avons présentées, mais n'ayant pas voulu se rendre de leur part et ayant de la nôtre une juste crainte qu'ils ne fassent quelque chose contre les règles, et qui soit préjudiciable tant aux parents de la fille recherchée, dont l'intention est de pourvoir solidement la dite fille, qu'aux enfants qui en pourraient naître, comme aussi au jeune homme lequel ne se dit âgé que de vingt à vingt-un ans, quoiqu'il paraisse en avoir beaucoup moins, et que n'étant arrivé ici que depuis six mois n'y a fait encore aucun commencement de fortune, et n'a apporté avec lui ni le consentement de son père ni son extrait baptistaire, omission qui ne donne pas lieu de penser que le père ait, ainsi qu'on le dit, consenti verbalement au mariage de son fils, et autrement que sous la condition qu'on lui en écrirait avant que d'en résoudre et en arrêter aucun.

“C'est par ces considérations et à l'effet que les pères ne perdent pas le droit qu'ils ont sur leurs enfants, que la fortune des particuliers qui s'établissent en ce pays soit stable et assurée; que les enfants qui y naissent et qui peupleront la colonie aient un état certain et avantageux, comme aussi

pour prévenir les conséquences et les inconvénients qu'un pareil exemple porterait sur les gens de condition et sur les fils de famille, lesquels peuvent compter sur la fortune de leurs pères et mères, et pour ne pas détourner les pères de famille de l'Ancienne France d'envoyer leurs enfants s'établir et commercer en ce pays, que nous nous croyons obligé de déclarer et d'intimer à l'une et à l'autre des parties intéressées, ensemble aux parents de la dite Demoiselle en parlant à sa mère, aux notaires qui y pourraient contribuer, et aux ecclésiastiques qui pourront être sur ce requis, qu'ils aient à ne point passer outre ou prêter leur ministère au dit mariage, jusqu'à ce que les parties et parents aient écrit au père du dit mineur, et en aient reçu le consentement par écrit. Mandons, etc.

“Fait et donné en notre hôtel, à Québec, le six février, mil sept cent vingt-sept.”

(Signé) Dupuy (1)

Le jeune Berthelot écrivit à son père par les premiers vaisseaux qui partirent pour la France au printemps de 1727. L'autorisation paternelle attendue avec tant d'impatience arriva à la fin de l'été, et le mariage eut lieu le 26 septembre 1727.

Disons ici que l'intendant Dupuy fut vertement blâmé par le ministre pour avoir empêché le jeune Berthelot d'épouser Mlle Roussel.

Charles Berthelot avait des dispositions remarquables pour le commerce. Probablement aidé aussi par les capitaux que lui fournit son père, il ne tarda pas à devenir un des principaux négociants de Québec.

Le 3 octobre 1748, Charles Berthelot achetait des héritiers de feu Louis Rouer d'Artigny, en son vivant conseiller au Conseil Supérieur, savoir Augustin Rouer de Villeray, Benjamin Rouer de Villeray, enseigne en pied dans les troupes du détachement de la marine, Hector Rouer d'Artigny, enseigne en pied dans les troupes du détachement de la marine, Geneviève Rouer de Villeray, épouse de Louis-Joseph Lambert, et Angélique Rouer de Villeray, épouse de Denis

---

(1) Ordonnances des Intendants.

Rousseau, "une pièce de terre nommé vulgairement la *Grande Prairie* laquelle contient cinq arpents, trois perches, neuf pieds sur le chemin de la Grande-Allée, et cinq arpents, huit perches, quinze pieds du côté qui regarde le nord, du côté sud-ouest joignant le terrain des Dames Ursulines sept arpents, deux perches, quatorze pieds, et de l'autre côté au nord-est quatre arpents le long du terrain de madame de Morville ensuite un arpent une perche et demie le long du terrain des Dames de l'Hôtel-Dieu de Québec."

M. Berthelot paya son acquisition 5200 livres. Les héritiers de Villeray n'en reçurent pas une grosse part puisque sur ces 5200 livres ils en devaient 3265 à la fabrique Notre-Dame de Québec (1).

À l'automne de 1758, M. Berthelot décidait de passer en France. Le 6 octobre 1758, il constituait sa femme sa procuratrice générale et spéciale, pour tout le temps que durerait son absence du pays. Il lui donnait pouvoir "de régir, gouverner et administrer tous leurs biens et affaires actuelles et qui leur pourraient ci-après survenir sans exception aucune de quelque nature que ce puisse être, recevoir toutes les sommes qui lui sont dues et le seront ci-après par billets, obligations, sentences et arrêts et aussi pour comptes courants loyer, fermages, arrérages de rentes, constituts, etc, etc." Madame Berthelot recevait enfin pouvoir de faire tout ce qu'elle voudrait des affaires de son mari (2).

M. Berthelot ne revint jamais dans la Nouvelle-France. D'après la tradition de la famille, il serait mort à Saint-Denis, près Paris, vers 1780.

Une chose est certaine, c'est qu'il vivait encore en 1779 puisque, à la date du 19 janvier 1779, nous le voyons passer un acte de partage avec son fils Charles devant les notaires Maigret et Duprez, à Paris.

Madame Berthelot était décédée à Québec le 14 novembre 1767, à l'âge de 63 ans.

De leur mariage étaient nés onze enfants :

---

(1) Acte de J.-C. Panet, 3 octobre 1748.

(2) Acte de Claude Barolet, 6 octobre 1758.

I

CATHERINE-JOSEPH BERTHELOT

Né à Québec le 21 juillet 1729.  
Décédée à Lorette le 21 juillet 1730.

II

CHARLES-LOUIS BERTHELOT

Né à Québec le 29 octobre 1730.  
Décédé à Lorette le 22 janvier 1731.

III

CHARLES BERTHELOT

Le continuateur de la lignée.

IV

LOUIS-STANISLAS BERTHELOT

Né à Québec le 25 janvier 1733.  
Décédé au même endroit le 8 octobre 1733.

V

FRANÇOIS-CHARLES BERTHELOT

Né à Québec le 1er septembre 1734.  
Décédé avant le 22 juillet 1771.

VI

MARIE-ANNE BERTHELOT

Née à Québec le 2 octobre 1735.

Mariée à Québec, le 16 janvier 1764, à Guillaume Dubarry, chirurgien à Québec, natif de la paroisse de Campan, diocèse de Tarbes, fils de défunt Cyprien Dubarry et de défunte Cécile Cazeau.

M. Dubarry décéda à Québec le 2 avril 1772. Il était à sa mort syndic des RR. PP. Récollets.

Madame Dubarry survécut trente-six ans à son mari. Elle décéda à Québec le 6 décembre 1808.

VII

JOSEPH-IGNACE BERTHELOT

Né à Québec le 11 février 1737.

En 1770, il résidait à Bordeaux, en France. Le 6 mai 1770, par acte passé devant MM. Duguay et Rideaux, notaires à Bordeaux, il donnait procuration à ses frères et sœurs pour vendre certaines propriétés. Nous perdons ses traces à partir de cette date, 6 mai 1770.

VIII

MICHEL-AMABLE BERTHELOT D'ARTIGNY

Né à Québec le 10 août 1738.

M. Berthelot reçut sa commission d'avocat le 26 juillet 1771, et sa commission de notaire le 28 janvier 1773. Les deux professions s'exerçaient alors simultanément. Il en fut ainsi jusqu'en 1786. M. Berthelot d'Artigny opta alors pour la profession d'avocat.

C'est le 31 décembre 1791 que M. Berthelot d'Artigny reçut une commission *pro tempore* de juge des Plaidoyers Communs pour le district de Québec. Elle fut renouvelée à titre conditionnel le 19 septembre 1793.

M. Berthelot d'Artigny goûta aussi à la politique. Candidat à la Chambre d'Assemblée dans le comté de Québec, en 1792, il fut défait par MM. de Salaberry et Lynd. M. de Salaberry, qui était candidat dans deux comtés, opta pour celui de Dorchester. M. Berthelot d'Artigny revint sur les rangs dans le comté de Québec, et, cette fois, fut élu par acclamation. Il fut ensuite député de Kent, de 1798 à 1800.

M. Berthelot d'Artigny décéda à Québec le 10 mai 1815.

La *Gazette de Québec* du 18 mai 1815 fait les adieux suivants à M. Berthelot :

“Ce respectable monsieur, dans les diverses situations publiques où il s'est trouvé, n'a jamais cessé d'employer ses talents et son influence à promouvoir le bien général de cette province et celui des individus qui ont eu recours à lui, et cela avec un zèle et un désintéressement dont on voit peu d'exemples.”

Michel-Amable Berthelot d'Artigny avait épousé, à Québec, le 20 juillet 1773, Marie-Angélique Bazin, fille de feu Pierre Bazin, négociant, et de Thérèse Fortier.

Elle décéda à Québec le 16 novembre 1792, à l'âge de 41 ans.

De ce mariage étaient nés sept enfants :

*I.—Michel Berthelot*

Né à Québec le 28 mai 1774.

Il fut admis à la profession de notaire le 11 septembre 1797.

Le 3 mars 1809, l'honorable Gabriel-Elzéar Taschereau, grand voyer du district de Québec, donnait la commission suivante à M. Berthelot :

“Vu que par un acte passé par le parlement provincial dans la trente-sixième année du règne de Sa Majesté, intitulé, “acte pour faire réparer et changer les chemins et ponts “dans cette Province et pour d'autres effets”, il est statué que les divers grands voyers de cette Province, sont autorisés d'appointer chacun en son district respectif, un député grand voyer; en conséquence et avec l'agrément de Son Excellence sir James Henry Craig capitaine général et gouverneur en chef pour la province du Bas-Canada &c &c &c. Je soussigné Gabriel-Elzéar Taschereau écuyer grand voyer pour le district de Québec, dans la dite Province, ai appointé et appointe par ces présentes Michel Berthelot écuyer de la ville de Québec, pour mon député grand voyer pour le dit district de Québec, pour tenir l'office de député grand voyer avec tous les droits, pouvoirs et autorités mentionnés et donnés par l'acte susdit, et en se conformant en tout aux réglemens et remplissant les devoirs imposés par icelui acte; ratifie et confirme par ces présentes tous et chaque acte ou choses qui seront faits et exécutés conformément à la loi, par le dit Michel Berthelot, en vertu des présentes et leur donne la même force et autorité que s'ils avaient été faits par moi-même.”

Le notaire Berthelot décéda à Québec le 21 janvier 1840, et fut inhumé dans le cimetière des Pauvres de l'Hôtel-Dieu.

Il avait épousé, à Québec le 26 mai 1817, Madeleine Seguin, fille de Joseph Seguin et de Madeleine Monier.

Elle décéda à Québec le 20 juillet 1821, et fut inhumée au cimetière des Pauvres de l'Hôtel-Dieu.

Il n'y eut pas d'enfant de ce mariage.

### II.—*Pierre Berthelot d'Artigny*

Né à Québec le 28 juillet 1775.

Décédé en bas âge.

### III.—*Amable Berthelot*

Né à Québec le 10 février 1777.

Comme son père, il embrassa la carrière d'avocat et fut admis au barreau le 17 janvier 1799.

Il s'établit d'abord aux Trois-Rivières où son amour du travail, sa science du droit et la scrupuleuse attention qu'il apportait à toutes les affaires qu'on lui confiait lui attirèrent une clientèle considérable. M. Berthelot, ami des livres et des études historiques, s'en vint ensuite résider dans sa ville natale afin de se rapprocher des bibliothèques et des dépôts d'archives.

M. Berthelot fut député à la Chambre d'Assemblée pour le comté des Trois-Rivières de 1824 à 1827, pour la haute-ville de Québec de 1824 à 1836, puis pour le comté de Kamouraska de 1841 à 1847.

M. Berthelot vécut à Paris de 1820 à 1824 puis de 1831 à 1834. Bibliophile averti, il en profita pour acheter de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'Amérique et du Canada en particulier, qui lui formèrent une bibliothèque canadienne très précieuse.

M. Berthelot décéda à Québec le 24 novembre 1847.

Un de ses amis lui consacrait la notice suivante dans la *Minerve* du 30 décembre 1847 :

“Patient et studieux, M. Berthelot était un des hommes les plus savants de ce pays. Il s'adonna à plusieurs sciences. Le droit, l'économie politique, l'histoire, la botanique, la grammaire ont occupé successivement ses loisirs, la dernière surtout absorbait presque exclusivement tout son temps dans

les dernières années de sa vie. Il a consigné le fruit de ses recherches et de ses réflexions sur cette branche dans plusieurs dissertations qui ont vu le jour, et dans deux ouvrages moins remarquables par leur volume que par l'ingénuité et la profondeur de l'auteur, et publiés sous le nom de: *Essai de grammaire française* (imprimé à Québec en 1840), et *Essai d'analyses grammaticales* (imprimé en 1843). S'appuyant sur les principes du célèbre abbé Girard, le premier des grammairiens modernes, et l'auteur si délié et si fin des synonymes français, M. Berthelot a introduit dans ses deux ouvrages, comme partie essentielle et fondamentale, l'analyse logique de la phrase, à laquelle il a donné une nomenclature qui explique la nature constructive de chaque mot en la désignant, à peu près comme les chimistes ont fait pour nommer les substances et leurs combinaisons. Il a simplifié ainsi considérablement l'étude de la grammaire à laquelle il se proposait de rattacher la logique et la rhétorique, séparées d'elle depuis quelques siècles, dans un travail qu'il a laissé inachevé. La méthode de M. Berthelot a eu ses détracteurs et ses incrédules comme toutes les nouveautés, mais elle a fait aussi de nombreux adeptes, à la tête desquels l'on peut placer le surintendant de l'éducation du Bas-Canada. Elle a été adoptée par le collège Sainte-Anne, et elle est suivie dans plusieurs des meilleures écoles élémentaires.

"M. Berthelot a publié aussi quelques opuscules historiques dans les journaux du temps ou sous forme de brochures. Celui qui a attiré l'attention davantage, est le mémoire dans lequel il prétend, sur un canon de bronze trouvé accidentellement dans le Saint-Laurent, au-dessus de Québec, que le fameux navigateur Verazzani a découvert ce fleuve avant Jacques Cartier. Mais cette assertion, fondée sur une simple hypothèse, n'a pas été admise, et ne peut l'être sans preuve plus forte contre les droits du navigateur français, qui a toujours joui sans contestation jusqu'à nos jours de l'honneur d'avoir le premier découvert le Canada.

Plus homme de cabinet qu'homme d'activité et de mouvement, M. Berthelot s'est distingué dans le parlement moins par l'initiative qu'il a prise dans les affaires, que par sa mo-

dération, sa fermeté et sa loyauté à la couronne. Fier et indépendant par caractère, il a toujours marché avec le parti libéral, et ne s'est jamais séparé de la cause de ses compatriotes, qu'il a constamment soutenu dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. En 1837, il eut le courage de se prononcer contre l'agitation naissante dans l'assemblée publique qui eut lieu à l'école des Glacis, alors que le peuple murmurait tout haut, dans son désappointement, contre la politique astucieuse de la métropole, et il se rendit auprès des chefs canadiens pour leur communiquer ses craintes sur l'avenir d'après la tournure que prenait les choses, ne cessant pas en même temps cependant, et en toute occasion, de parler en faveur des droits de ses compatriotes, bien contraire en cela à certaines gens qui criaient dans ces jours de trouble comme des démagogues forcenés sur les places publiques, et qui sont devenus, aujourd'hui que l'Angleterre fait peser son joug plus fort sur leurs compatriotes, les serviles adulateurs de ses ministres les plus méprisés et les plus méprisables. Doué de plus d'esprit analytique que d'imagination, et timide par nature, prononcer un discours, c'était pour lui, comme il le disait, un travail pénible; mais sa diction était toujours correcte et pure, quoiqu'il vécut dans un temps où l'on ne se piquait pas, comme à présent, de perfection sur ce point, et ses raisonnements étaient enrichis de recherches qui annonçaient une vaste lecture. Quoique sévère et chaste dans son style, il était, chose singulière, sujet à tomber dans l'exagération dans les intonations de sa voix et dans son geste, ce qui détruisait quelquefois l'effet de ses paroles chez le commun de ses auditeurs.

“Dans la vie privée, M. Berthelot avait comme l'a dit un journaliste d'esprit, cette urbanité et cette politesse faciles et délicates de l'ancienne société française dont le type s'efface tous les jours au contact des manières raides et empesées des uns, ou des allures brusques et grossières des autres. Ami sûr et sincère dans le commerce de la vie, il fut toujours étranger à tout esprit d'intrigue, et mit le plus grand soin à se tenir à l'écart de ces coteries dont l'égoïsme forme le principal mobile et que le peuple, dans sa mauvaise humeur, flétrit d'un nom ironique, car ces coteries finissent toujours par pénétrer dans le champ de la politique pour exploiter, à

l'avantage de leurs inimitiés, la bonne foi du peuple et les faveurs du gouvernement auxquelles elles aspirent en secret. Tel fut l'homme dont nous venons de retracer brièvement la vie, et que nous avons tâché de représenter tel que nous l'avons connu. Sa perte sera longtemps regrettée par les amis des lettres et de l'éducation, choses dont ils savent que le pays a besoin pour tenir sa place à côté des états éclairés qui nous avoisinent."

Amable Berthelot avait eu deux enfants :

1o—Adèle Berthelot née à Québec en 1813 et mariée, au même endroit, le 9 juillet 1831, à Louis-Hippolyte Lafontaine, plus tard sir Louis-Hippolyte Lafontaine. Lady Lafontaine décéda à Montréal le 27 mai 1859, à l'âge de 46 ans. Il n'y avait pas eu d'enfant de ce mariage.

2o—Amable Berthelot né à Québec en 1815. Il fut médecin et exerça sa profession à Saint-Eustache. Le docteur Berthelot décéda à Québec le 30 janvier 1852.

En 1838, le docteur Berthelot avait eu l'honneur d'être emprisonné. On verra par le document suivant qu'en ces temps troublés on mettait les *Patriotes* en prison pour peu de choses.

"District de Montréal.

"Examen volontaire d'Amable Berthelot, docteur en médecine, de St-Eustache, âgé de vingt-quatre ans, garçon, déclare qu'il fut pris prisonnier le 29 de nov<sup>r</sup> dernier par des volontaires de St-Eustache, sous le commandement de Eustache McKay qui étoit le sergent de la garde, alors. Je me promenais, vers neuf heures du soir, avec M. Urbain Desrochers, lorsque la sentinelle nous a crié: "who goes there?" Moi j'ai répondu "french". Alors elle nous a dit de l'approcher et de lui donner la contresigne. Nous nous sommes approchés en lui disant que nous ne connaissions pas la contresigne et par conséquent nous ne pouvions pas la lui donner. Alors le sergent de garde, Eustache McKay, vint à nous et nous dit que nous ne pouvions pas passer et que nous faisons cela exprès pour les insulter, pour les étriver. Alors je lui demandai pourquoi il ne voulait pas nous laisser passer et, sur cela, il dit que c'étoient des ordres et qu'il fallait que nous nous en retournions. Dans le même temps, un des vo-

lontaires que je crois être le capitaine Julien étant sur le peron de la garde dit à MacKay de nous mettre à la garde, en disant que nous étions des sacrés rebelles; sur cela nous sommes retournés en riant aussitôt, ils crièrent de faire sortir la garde "Guard turn out" et nous prirent. C'est là le prétexte de notre arrestation, car je n'ai rien fait auparavant ni depuis qui devait me faire amener en prison (Signé) A. Berthelot, médecin."

Amable Berthelot avait épousé à Saint-Eustache, le 27 octobre 1840, Joséphine-Zoé Desrochers, fille de Urbain Desrochers et de Marie-Joseph Bastien qui lui donna trois enfants:

A. Adèle Berthelot d'Artigny, mariée, à Québec, le 10 octobre 1860, à Louis de Gonzague Houle, avocat, fils de Isidore Houle et de Madeleine Bourque. M. Houle exerça sa profession à Arthabaska et décéda à Saint-Patrice de Tingwick le 11 mars 1893. Madame Houle décéda plusieurs années après son mari.

B. Joséphine Berthelot d'Artigny, mariée à Québec, le 25 mai 1868, à Narcisse-Henri-Édouard Faucher de Saint-Maurice, ancien capitaine d'infanterie de Sa Majesté Maximilien, premier empereur du Mexique, chevalier de l'Ordre impérial militaire de la Guadeloupe, greffier des comités du Conseil législatif de Québec, fils de Narcisse-Constantin Faucher, avocat, grand connétable de Québec, et de Catherine-Henriette Mercier. Madame Faucher de Saint-Maurice décéda à Québec le 3 juillet 1896.

C. Amable Berthelot, décédé à Québec le 17 juillet 1854, à l'âge de quatre ans et six mois.

*IV.—Bonaventure Berthelot*

Né à ..... le ..... 1778.

Décédé à Saint-Augustin de Portneuf le 17 août 1778.

*V.—Marie-Angélique Berthelot*

Née à Québec le 23 avril 1780.

*VI.—Geneviève Berthelot*

Née à Québec le 30 novembre 1782.

Mariée, au même endroit, le 16 mai 1802, à Joseph Badeau, notaire, veuf de Marie-Marguerite Dumont.

Madame Badeau décéda aux Trois-Rivières le 17 avril 1860.

*VII.—Marie-Louise Berthelot*

Née à Québec le 8 octobre 1788.

Décédée au même endroit le 13 octobre 1788.

IX

MARIE-LOUISE BERTHELOT

Née à Québec le 14 août 1739.

Décédée à Québec le 7 août 1814, et inhumée dans l'église cathédrale, allée de la nef, côté de l'Évangile, sous la chaire.

X

ADRIEN-RÉGIS BERTHELOT

L'auteur de la branche de Sainte-Geneviève.

XI

LOUIS-BALTHAZAR BERTHELOT

Né à Québec le 7 octobre 1742.

Il alla s'établir à l'île Sainte-Lucie.

L'acte de notoriété suivant reçu devant les notaires Deschenaux et Planté, à Québec, le 28 février 1791, nous apprend de quelle manière M. Berthelot perdit la vie :

“Aujourd'hui, le vingt-huitième jour de février de l'année mil sept cent quatre-vingt-onze, est comparu en personne devant les notaires publics en la province de Québec rési-

dants à Québec soussignés sieur François Girard, navigateur, natif de cette ville et paroisse de Québec où il réside actuellement, lequel a déclaré, attesté et affirmé ès mains des dits notaires soussignés à tous qu'il appartiendra avoir parfaitement connu Louis-Balthazard Berthelot qui était marié aux Cailles Saint-Louis et était établi sur l'île de Sainte-Lucie, lequel était fils du sieur Charles Berthelot, vivant négociant à Québec, qu'il a connu l'épouse du dit sieur Louis-Balthazard Berthelot qui avec lui était venu s'établir à Sainte-Lucie où le comparant les a connus tous deux. Que la dite épouse du dit sieur Louis-Balthazard Berthelot est décédée à Sainte-Lucie sans laisser aucun enfant, qu'il a vu le dit sieur Louis-Balthazard Berthelot depuis le décès de la dite dame son épouse et qu'il n'a point convolé en secondes noces; qu'en l'année mil sept cent soixante dix-huit vers le mois de février étant en la dite île Sainte-Lucie et avec le dit sieur Louis-Balthazard Berthelot avec le sieur Papin Baronet s'embarquer dans un bateau corsaire, lequel bateau étant en mer entre les îles la Grosse Ilette et la Martinique ou souffrière sauta en l'air sous les yeux du dit comparant et que tout l'équipage périt dans cet accident sans que personne de l'endroit où était le déposant put leur porter secours et que le dit sieur Louis-Balthazard Berthelot est péri dans cet accident de laquelle déclaration M. Michel-Amable Berthelot d'Artigny, avocat, demeurant en cette ville de Québec, frère du dit feu sieur Louis-Balthazard Berthelot a requis acte à lui octroyé pour lui servir et à tous autres qu'il appartiendra et valoir ce que de raison. Et ajouté le dit comparant qu'il a pleine connaissance que dès le lendemain de cet accident le procureur du Roi de l'endroit s'empara des biens du dit feu sieur Louis-Balthazard Berthelot; qu'il y a environ quinze mois qu'il a été à Sainte-Lucie en dernier lieu et qu'il a vu une négresse nommée Suzanne qui appartient à la succession du dit feu sieur Berthelot laquelle pria le comparant d'informer les parents de son maître de la mort de son dit maître".

\*

\*

\*

CHARLES BERTHELOT

Né à Québec le 8 novembre 1731.

Il se mit dans le commerce puis la maladie le força à l'inactivité. Il se retira alors chez son fils, curé de Saint-Henri de Mascouche, où il décéda le 29 mars 1803.

M. Berthelot avait épousé, à Québec, le 18 octobre 1763, Geneviève Channazars, fille de feu Pierre-Simon Channazars et de défunte Marie-Jeanne Resche.

Après la mort de son mari, madame Berthelot suivit son fils, l'abbé Charles Berthelot, dans les différentes cures que son évêque lui confia, à Saint-Luc et à Saint-Pierre de l'île d'Orléans. Elle décéda dans cette dernière paroisse le dernier jour de novembre 1813 et fut inhumé dans le cimetière paroissial le lendemain.

Nous avons sous les yeux une lettre que cette excellente femme écrivait, le 15 décembre 1812, à ses filles religieuses au monastère des Ursulines de Québec. M. l'abbé Berthelot était alors curé à Saint-Luc, non loin de la frontière américaine, et le Canada était en guerre avec les Etats-Unis. Cette épître exhale des sentiments si beaux, si chrétiens qu'elle vaut la peine d'être reproduite :

“Mes chères filles, écrivait-elle, il y a longtemps, ce me semble, que je n'ai point reçu de vos nouvelles, ni du reste de ma famille à Québec : on dirait que vous êtes tous morts. Comment allez-vous ? comment vont Gonzague et sa femme ? Lisette et Planté avec leurs enfants ? mon frère et ma soeur ? Je n'entend plus parler d'eux. Ah ! si je pouvais écrire, que je fusse à votre âge, quand même je serais religieuse, il me semble que j'échapperais plus souvent un instant pour écrire à ma mère ! Mais vous êtes bien les soeurs de votre frère ; il n'aime pas à écrire, et je crois que vous lui ressemblez un peu en cela. Pourtant j'aime à penser que je me trompe, et que vos lettres ne parviennent pas aisément à leur adresse. Si vous m'écrivez bientôt (et le plus tôt, ce sera le meilleur), acheminez-les exactement ; vous pourriez les remettre au soin de M. Sauvage, prêtre du séminaire de Montréal.

“Je vous dirai naturellement que par temps je m'ennuie. Je ne puis plus, et on ne veut pas me laisser faire tout

ce que je faisais il y a quelques années. Mes oreilles s'endurcissent, ma vue s'affaiblit; je ne puis plus lire le soir. Je tricotte encore un peu, mais ça me fatigue dans le dos. Ah ! mes pauvres enfants, que la vieillesse est une chose triste ! Point, ou très mince société ici, toujours vis-à-vis les uns des autres, sans avoir rien de nouveau à se dire; il y a quelquefois de l'ennui à essayer: mais il faut se consoler avec le bon Dieu. Priez-le pour moi, afin qu'il m'accorde la grâce de me soumettre à sa sainte volonté en toutes choses: dans l'affliction comme dans la consolation, dans l'infirmité comme dans la santé, enfin dans le temps comme dans l'Éternité. Le curé espérait sortir d'ici cet automne. Il dit qu'il s'y déplaît beaucoup. Il peut avoir quelque raison. Du reste, il se porte mieux qu'il n'a fait depuis bien du temps: il faut en remercier le bon Dieu.

“Parlons actuellement des Bastonnais. Vous en avez eu, j'en suis sûre, plus de peur pour nous que pour vous, que nous-mêmes. Voilà ce que c'est que d'être éloigné du théâtre: les objets grossissent de loin, et de près, on voit au juste ce qu'ils sont. Eh bien ! on s'est familiarisé à entendre parler de guerre, à voir aller et venir à tous moments des soldats, des miliciens, des gens de corvée, à apprendre même quelques alertes, qui ont donné, il faut l'avouer, quelques petits frissons pour un instant, mais qui, enfin, Dieu merci, se sont évanouies en fumée. Dieu veuille que nous soyons quittes à aussi bon marché pour l'année prochaine ! Nous avons tout mis entre ses mains. S'il faut que nous ayons la guerre l'année prochaine, je ne sais ce que nous deviendrons, car il n'y a rien dans ces contrées-ci, et le curé ne se flatte pas d'avoir cent minots de blé, cette année; — et pour tout cela, il ne se démonte pas et prend sa tasse de café tous les jours: il sera assez tôt de s'en passer quand il n'y en aura plus.

“Je me rappelle que Julie doit avoir fait sa première communion vers le 15 août dernier; il me semble qu'elle me l'a écrit elle-même. J'ai prié le bon Dieu pour elle ce jour-là, et le prie tous les jours qu'elle en conserve la grâce et s'en rende digne de plus en plus. Lorsque vous verrez Lisette, dites-lui que je suis très contente de ce que presque tous ses enfants ont eu ce bonheur, car supposé que Charles

Fa faite aussi. Cela doit faire six communians dans sa famille. Qu'elle prenne bien garde de négliger ou de s'éloigner de la communion. C'est souvent la seule ressource et la seule consolation dans la vie, dans le ménage. Dites-lui bien que c'est moi qui dis cela.

"Faites mes amitiés au cher Gonzague et à la chère Li-lique. Elle a perdu son dernier enfant; le bon Dieu sait bien ce qu'il fait. Ils sont heureux dans le ciel. N'oubliez point mon frère et ma soeur, mon gendre, mes petits-enfants. Je porte tous ces gens-là dans mon coeur; il serait trop long d'écrire tout ce que je sens pour eux. Je les embrasse de tout mon coeur.

"Pour vous, mes chères filles, qui avez choisi la meilleure part, estimez infiniment votre état. Jouissez de la paix, de la solitude. Pensez à moi dans vos prières, comme je ne vous oublie pas dans les miennes. Recommandez-moi à toutes vos soeurs, que je salue très respectueusement, et me croyez, mes chères filles, votre tendre et affectionnée mère" (1).

Enfants:

I

GENEVIÈVE-THÉRÈSE BERTHLOT

Née à Québec le 7 février 1765.

Elle fit profession au monastère des Ursulines de Québec, le 3 septembre 1793, sous le nom de Mère Saint-François d'Assise.

Décédée à Québec le 2 décembre 1830 (2).

II

GENEVIÈVE-JULIE BERTHELOT

Né à Québec le 21 janvier 1766.

Elle fit profession au monastère des Ursulines de Québec sous le nom de Mère Saint-Joseph (2 février 1792).

Décédée à Québec le 5 janvier 1842 (2).

---

(1) *Les Ursulines de Québec*, tome III, p. 333.

(2) *Les Ursulines de Québec*, tome III, p. 332.

III

MARIE-ELIZABETH BERTHELOT

Née à Québec le 18 novembre 1766.

Décédée à l'Ancienne-Lorette le 1er septembre 1767.

IV

MARIE-LOUISE BERTHELOT

Née à Québec le 18 novembre 1766.

Mariée, au même endroit, le 20 mai 1794, à Joseph-Bernard Planté, notaire, fils de Dominique-Bernard Planté, chirurgien et notaire, de la Pointe-aux-Trembles, et de Marie-Thérèse Faucher.

M. Planté fut député de Hampshire et de Kent, inspecteur du Domaine du Roi et greffier du Papier Terrier. Il fut aussi un des fondateurs du *Canadien* avec MM. Bédard et Taschereau.

Le notaire Planté décéda presque subitement à Québec le 13 février 1826, et sa veuve le suivit dans la tombe moins de quatre mois plus tard, le 10 juin 1826.

Aucun de leurs fils ne perpétua le nom de Planté.

V

CATHERINE BERTHELOT

Né à Québec le 31 avril 1768.

Décédée à l'Ancienne-Lorette le 21 février 1769.

VI

CHARLES BERTHELOT

Né à Québec le 2 avril 1770.

Ordonné prêtre à Québec le 25 mai 1793, il devint peu après vicaire à la cathédrale de Québec dont le curé était alors M. Joseph-Octave Plessis, le futur évêque de Québec.

En 1796, M. Berthelot était nommé curé de Saint-Henri de Mascouche.

En 1807, M. Berthelot remplaçait M. François Plessis-Belair comme curé de Saint-Luc, comté de Saint-Jean. Le

territoire de cette paroisse n'était pas très grand mais le curé avait à desservir Mille-Roches, aujourd'hui Saint-Athanase, et les fidèles échelonnés sur les deux rives du Richelieu jusqu'à la frontière américaine. Il allait aux malades au Péningouin, à l'île aux Noix, à la rivière Lacolle et même à Chasy, état de New-York (1).

C'est pendant que M. Berthelot était curé de Saint-Luc que le fameux Contant et son fils furent arrêtés dans cette paroisse pour le vol sacrilège des vases sacrés de l'église Saint-Olivier (aujourd'hui Saint-Mathias).

En 1813, M. Berthelot devenait curé de la petite paroisse de Saint-Pierre, île d'Orléans. Il devait y rester douze ans.

Souffrant de l'asthme, M. Berthelot était souvent empêché de prêcher et même de chanter la messe et les vêpres. C'est ce qui engagea son évêque à lui donner, en 1825, le chapelinat du monastère des Ursulines des Trois-Rivières. La Révérende Mère Saint-Olivier, supérieure de cette communauté, écrivait à Mgr Plessis, le 6 novembre 1825: "Si j'ai différé jusqu'à ce jour à vous remercier du bon et charitable chapelain que vous nous avez donné pour nous conduire au ciel, non-seulement par les paroles mais bien plus par les exemples qu'il nous donne, c'est que je voulais auparavant le voir à l'oeuvre. Ce monsieur a gagné la confiance de toute la communauté par sa charité et sa ferveur; il ne se passe aucun jour qu'il ne fasse trois ou quatre fois visite au Saint-Sacrement. Il nous représente en beaucoup de choses le feu P. de Calonne. Ce digne prêtre paraît bien content, il ne s'ennuie pas, sa santé est meilleure qu'elle ne l'était lorsqu'il est arrivé. Nous tâcherons de le conserver longtemps pour notre bonheur" (2).

La santé déclinante de M. Berthelot ne lui permit pas de rester plus de quatre ans au monastère des Ursulines de Trois-Rivières. En 1829, il prit le parti de se retirer auprès de Mgr Lartigue, à l'évêché de Montréal. C'est là qu'il

(1) L'abbé S.-A. Moreau, *Histoire de Saint-Luc*, p. 43.

(2) *Les Ursulines des Trois-Rivières*, tome second, p. 428. On trouve dans cet ouvrage plusieurs lettres de l'abbé Berthelot à ses soeurs, religieuses ursulines à Québec.

mourut le 13 avril 1830, dans la soixante-unième année de son âge et la trente-septième de son ordination. Il fut inhumé dans les caveaux de l'église de Saint-Luc, paroisse dont il avait été curé pendant sept ans.

M. l'abbé Berthelot, par son testament, avait légué tous ses biens à Mgr Lartigue. Il est considéré comme un des bienfaiteurs insignes de l'évêché de Montréal.

VII

ANGÉLIQUE BERTHELOT

Née à Québec le 3 août 1771.

Décédée à l'Ancienne-Lorette le 18 octobre 1771.

VIII

CLAIRE BERTHELOT

Née à Québec le 21 juin 1773.

Décédée en bas âge.

IX

ANTOINE-AMABLE BERTHELOT

Né à Québec le 17 avril 1775.

Décédé à Beauport le 18 août 1775.

X

JOSEPH-AMABLE BERTHELOT

Le continuateur de la lignée.

XI

LOUIS DE GONZAGUE BERTHELOT

Né à Québec le 12 juillet 1777.

Il eut, à l'âge de vingt ans, une aventure dont il conserva le souvenir toute sa vie. Nous en trouvons le récit dans la *Gazette de Québec* du 29 juin 1797 :

“Dimanche dernier, le 25 de ce présent mois, Jacques

Perreault, fils unique de Jacques Perreault, Ecuier, seigneur de la Rivière-Ouelle, Pierre Voyer, fils de Charles Voyer, Ecuier, notaire, de cette ville, Joseph Derome, fils de M. Charles Derome, marchand, de cette ville, Etienne Têtu, fils de M. Félix Têtu, de la paroisse de St-Thomas, et Gonzague Berthelot, fils de M. Charles Berthelot, ci-devant négociant de cette ville, ayant fait une partie pour aller se promener au Sault de la Chaudière, prirent à cet effet un petit canot d'écorce appartenant au jeune Derome, dans lequel ils se rendirent et montèrent le rapide à la faveur de la marée, qui alors était haute. Vers les cinq heures de l'après-midi, voulant revenir, ils firent une tentative pour franchir les brisants qui étaient extrêmement forts, à cause de la marée, qui se trouvait à demi-basse; mais au moment où ils allaient échapper le danger, un d'eux, se mit à crier qu'ils allaient périr, ce qui effraya tellement les autres que, perdant courage, ils cessèrent de nager; et le courant s'étant emparé du canot, qui n'avait plus d'essor, la violence des bouillons le fit tourner. Le jeune Perreault fut le premier qui tomba à l'eau, Voyer et Têtu le suivirent, Berthelot et Derome furent les derniers renversés, parce qu'ils tenaient le derrière du canot: de ces cinq, quatre ont été engloutis dans le torrent, le jeune Berthelot seul revint sur l'eau, et heureusement se saisit de la pince du canot, à laquelle il se tint ferme jusqu'à ce que le courant l'eût fait dériver à terre. Il se rendit aussitôt à la maison du passager pour lui demander secours, lui exposant le malheur qui venait d'arriver, mais celui-ci lui refusa la moindre assistance; il ne voulut pas même le traverser de l'autre côté du fleuve, à quelque prix que ce fut, lui donnant pour raison qu'il n'osait laisser les enfants seuls; de sorte que ce jeune homme, dans la triste situation où il se trouvait, oubliant le danger auquel il allait s'exposer et frappé seulement de ce qui venait d'arriver, s'embarqua dans son frêle canot, qu'il avait lesté de pierres, et traversa le fleuve vis-à-vis le Cap Rouge, où il prit une voiture, et arriva en ville vers les neuf heures du soir.

“Nous ne pouvons que déplorer cette malheureuse catastrophe qui enlève à la société quatre jeunes gens que l'on pouvait compter parmi l'élite de notre jeunesse; et, en même

temps, nous espérons que cette triste aventure servira de leçon aux parents qui peut-être par leur peu de fermeté, souffrent leurs enfants tous les jours devenir la proie d'un danger qu'un manque d'expérience les empêche de prévoir. Toute la consolation qui reste à leurs chers parents, est le regret de toute la ville que ces infortunés emportent avec eux.

“Malgré les efforts réitérés qui ont été faits, le jeune Perrault est le seul qui a été trouvé.”

M. Louis de Gonzague Berthelot décéda aux Trois-Rivières le 5 août 1854.

Il avait épousé, à Québec, le 19 septembre 1805, Marie-Angélique Cureux Saint-Germain, fille de Antoine Cureux Saint-Germain, capitaine de vaisseau, et de défunte Marie-Louise Gouin.

Enfants :

*I.—Louis-Antoine Berthelot*

Né à Québec le 6 décembre 1806.

Décédé au même endroit le 8 décembre 1806.

*II.—André-Célestin Berthelot*

Né à Québec le 18 mai 1811.

Décédé au même endroit le 19 juin 1811.

*III.—Marie-Amaranthe Berthelot*

Née à Québec le 14 novembre 1812.

Mariée à Québec, le 3 novembre 1836, à George-Stanislas Badeau, médecin, des Trois-Rivières, fils de feu Joseph Badeau, notaire, et de Geneviève Berthelot.

*IV.—Angélique-Adelaïde Berthelot*

Née à Québec le 7 février 1814.

Décédée au même endroit le 6 septembre 1814.

V.—*Louis-Flavien Berthelot*

Né à Québec le 22 février 1815.

Il fut pendant un quart de siècle employé au département des terres de la Couronne, à Québec.

Décédé à Hull le 17 décembre 1893, et inhumé à Québec le 20 décembre 1893.

M. Berthelot avait épousé à Québec, le 23 octobre 1839, Jane Mason, fille de William Mason et d'Emélie Turgeon. Elle était la nièce de Mgr Pierre-Flavien Turgeon, archevêque de Québec.

Madame Berthelot décéda à Québec le 16 février 1879.

De leur mariage étaient nés dix enfants :

1o—Jeanne Berthelot née à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 4 novembre 1840. Décédée aux Trois-Rivières le 6 avril 1843.

2o—Louis-Hector Berthelot né aux Trois-Rivières le 4 mars 1842. Avocat et journaliste. Décédé à Montréal le 15 septembre 1895. Non marié (1).

3o—Marie-Emélie-Hermine Berthelot née à Montréal le 12 février 1844. Mariée à Montréal le 4 octobre 1869, à Charles-H. Lionais, ingénieur civil.

4o—Adèle-Corinne Berthelot née à Montréal le 6 avril 1846. Soeur de la Congrégation Notre-Dame-de-Montréal sous le nom de Soeur Saint-Ernest.

5o—Aurélie-Céline Berthelot née à Montréal le 12 avril 1848. Décédée au même endroit le 3 mai 1848.

6o—Joseph-Ernest Berthelot né à Montréal le 19 mars 1849. Décédé à Québec le 28 février 1868.

7o—Adolphe-Joseph Berthelot né à Toronto le 1er mai 1850. Décédé à Montréal le 17 octobre 1857.

(1) C'est le célèbre humoriste Hector Berthelot. Nous n'en dirons rien ici, préférant renvoyer le lecteur au livre très documenté que lui a consacré sa nièce, Mme Henriette Lionais-Tassé, *La vie humoristique d'Hector Berthelot*, publié aux éditions Levesque en 1934.

80—Gustave-Oscar-Marie Berthelot né à Québec le 22 février 1852. Décédé à Montréal le 3 juin 1852.

90—Marie-Albina Berthelot née à Montréal le 29 février 1854. Mariée, le 21 avril 1879, à François-Xavier Le-febvre. Ce dernier décéda à Québec le 5 novembre 1880. Sa veuve se remaria, le 25 octobre 1887, à Jean-Baptiste Le Moyne de Martigny.

100—Louis-Elzéar Berthelot né à Montréal le 1er décembre 1856. Marié à Boston, état de Massachusetts, le 12 janvier 1883, à Emélie Saint-Amand, fille de Jean-Baptiste Saint-Amand et de Ida Schwiger. De ce mariage sont nés: A.—Marie-Joseph-Mason Berthelot né à Boston le 2 octobre 1883. B.—Joseph-Victor Berthelot né à Montréal le 12 janvier 1885. C.—Louis-Napoléon Berthelot né à Harvey-Hill-Mines, (Leeds), comté de Mégantic, le 23 septembre 1887.

*VI.—Julie-Geneviève Berthelot*

Née à Québec le 5 mars 1816.

Décédée non mariée aux Trois-Rivières le 3 décembre 1873.

*VII.—Mathilde-Eléonore Berthelot*

Née à Québec le 5 mars 1816.

Décédée au même endroit le 5 août 1816.

*VIII.—Joseph-Xavier Berthelot*

Né à Québec le 20 février 1817.

Décédé au même endroit le 5 juillet 1818.

*IX.—Rose-Emélie Berthelot*

Née à Québec le 11 octobre 1818.

Décédée au même endroit le 29 octobre 1818.

*X.—Joseph-Augustus Berthelot*

Né à Québec le 23 février 1822.

Décédé au même endroit le 19 août 1822.

XII

MARIE-DUMONT-CARMEL BERTHELOT

Née à Québec le 16 juillet 1779.

Décédée en bas âge.

XIII

AUGUSTIN-RÉMI BERTHELOT

Né à Québec le 1er octobre 1781.

Décédé à Saint-Augustin de Portneuf le 13 mars 1784.

\*

\*        \*

JOSEPH-AMABLE BERTHELOT

Né à Québec le 23 avril 1776.

Il fut admis à la profession de notaire le 5 janvier 1811.

Le notaire Berthelot exerça d'abord sa profession à Saint-Eustache puis à Saint-Benoit.

Joseph-Amable Berthelot décéda à Saint-Benoit le 29 août 1860.

Il avait épousé, à Repentigny, le 18 juillet 1814, Marie-Michelle Hervieux, fille de Paul Hervieux et de Anne-Charlotte Trottier Desauniers.

Madame Berthelot décéda à Saint-Benoit le 22 janvier 1879.

De leur mariage étaient nés huit enfants :

I

JOSEPH-AMABLE BERTHELOT

Né à Saint-Eustache le 8 mai 1815.

Le continuateur de la lignée.

II

MARIE-ÉMÉLIE BERTHELOT

Née à Saint-Eustache le 1er août 1816.

Mariée, au même endroit, le 30 avril 1851, à Jean-Joseph Girouard, notaire, veuf de Marie-Louise Félix.

M. Girouard est une des figures les plus sympathiques de notre histoire. Député des Deux-Montagnes de 1830 à 1837, il ne prit pas souvent la parole en chambre mais il était reconnu comme un homme d'un rare jugement et un conseiller désintéressé. Arrêté en 1837, il fut remis en liberté sans subir de procès. Il refusa d'entrer dans le ministère Baldwin-Lafontaine en 1842, déclarant qu'il n'avait pas de goût pour remplir les hautes fonctions de ministre.

M. Girouard décéda à Saint-Benoit le 18 septembre 1855.

Madame Girouard survécut plus de quarante ans à son mari. Elle décéda à l'Hospice Gamelin, à Montréal, le 15 décembre 1896.

### III

#### MARIE-ANGÉLIQUE BERTHELOT

Née à Saint-Eustache le 9 décembre 1818.

Décédée non mariée à Montréal le 7 avril 1902.

### IV

#### MARIE-ANNE BERTHELOT

Née à Saint-Eustache le 11 janvier 1821.

Décédée non mariée à Montréal le 12 juin 1894.

### V

#### CHARLES-PAUL BERTHELOT

Né à Saint-Eustache le 27 janvier 1823.

Décédé au même endroit le 5 février 1823.

### VI

#### CHARLES-ALEXIS BERTHELOT

Né à Saint-Eustache le 13 mars 1824.

Décédé au même endroit le 14 décembre 1842.

VII

LOUIS DE GONZAGUE BERTHELOT

Né à Saint-Eustache le 4 août 1826.

Décédé au même endroit le 11 juin 1828.

VIII

THOMAS-LOUIS DE GONZAGUE BERTHELOT

Né à Saint-Eustache le 16 mars 1829.

Décédé au même endroit le 15 mars 1831.

\*

\* \* \*

L'HONORABLE JOSEPH-AMABLE BERTHELOT

Joseph-Amable Berthelot, né à Saint-Eustache, le 8 mai 1815, du mariage de Joseph-Amable Berthelot, notaire, et de Marie-Michelle Hervieux, termina ses études classiques en 1832, l'année du grand choléra, et commença ses études de droit à l'automne de la même année. Il passa brevet avec sir L.-H. Lafontaine qui avait épousé sa cousine, Adèle Berthelot d'Artigny.

Admis au barreau le 12 novembre 1836, il entra en société avec son patron. Peu après, commençaient les troubles qui conduisirent aux rébellions de 1837 et 1838. M. Berthelot était *patriote* mais ne fut jamais partisan de la révolte armée. Ce qui n'empêcha pas qu'en novembre 1838, il fut jeté en prison en même temps que d'autres *patriotes*, la plupart aussi inoffensifs que lui. Après quelques jours de détention, il demanda par lettre au secrétaire de sir John Colborne de bien vouloir lui donner la cause de son arrestation. Il ne reçut aucune réponse mais, une semaine plus tard, on le remit en liberté.

A la nomination de sir L.-H. Lafontaine, son associé, à la judicature, en 1853, M. Berthelot forma une nouvelle société avec son ami, sir G.-E. Cartier.

En février 1859, M. Berthelot était nommé temporairement assistant juge de la Cour Supérieure, pour remplacer le juge D. D. Day, qui venait d'être choisi comme codifica-

teur des lois. L'année suivante, le juge Day descendit du banc et M. Berthelot, par commission du 30 novembre 1860, le remplaçait au banc de la Cour Supérieure pour le district de Montréal.

L'honorable juge Berthelot eut une longue et intéressante carrière comme juge. Très assidu à ses devoirs, il se reposait de ses travaux du banc en voyageant en Europe pendant les vacances judiciaires.

Le 1er septembre 1876, le juge Berthelot descendait du banc afin de prendre un repos bien mérité. Il décéda à Montréal le 24 juillet 1897.

Le juge Berthelot avait épousé, le 27 avril 1849, Julie-Hélène McEgis, fille adoptive du juge Elzéar Bédard.

Enfants:

I

JOSEPH-ELZÉAR BERTHELOT

Né à Montréal le 27 janvier 1850.

Médecin.

Décédé à Montréal le 30 juillet 1892.

Il avait épousé à Montréal, le 22 octobre 1877, Berthe Prévost, fille de Amable Prévost et de Rosalie-Victoire Bernard.

Enfants:

*I.—Georges Berthelot*

Né à Montréal le 17 août 1879.

Ingénieur civil.

Décédé à Boston, Mass., le 24 juin 1899, il fut inhumé à Montréal le 29 juin 1914.

*II.—Rosalie-Hectorine Berthelot*

Née à Montréal le 2 novembre 1885.

Mariée, en 1900, à Léon Bourgeois.

II

CHARLES-JEAN BERTHELOT

Né à Montréal le 23 mars 1851.

Fonctionnaire du gouvernement du Canada.

Décédé à Montréal le 29 mars 1886.

III

JULIE BERTHELOT

Née à Montréal le 31 décembre 1852.

Mariée à Montréal, le 30 décembre 1872, à Joseph-Ovide Turgeon, avocat, fils de feu l'honorable Joseph-Ovide Turgeon.

M. Turgeon décéda à Montréal le 23 novembre 1886.

IV

LOUIS-HENRI BERTHELOT

Né à Montréal le 15 avril 1856.

Avocat.

Décédé à Montréal le 10 septembre 1906.

Célibataire.

V

JOSEPH-BENJAMIN BERTHELOT

Né à Montréal le 17 novembre 1858.

Avocat.

Décédé à Montréal le 20 mars 1882.

Il ne s'était pas marié.

VI

MARIE-HÉLÈNE-ADÈLE BERTHELOT

Née à Montréal le 29 octobre 1859.

Mariée à Montréal le 18 septembre 1883, à Pierre-François Casgrain, médecin.

Madame Casgrain décéda le 27 novembre 1890.

Le docteur Casgrain décéda, à son tour, à Montréal le 28 février 1909.

VII

MARIE-LOUISE BERTHELOT

Née à Montréal le 1er novembre 1863.

Décédée au même endroit le 16 juillet 1865.

VIII

JOSEPH-AMABLE BERTHELOT

Né à Montréal le 31 mars 1865.

Décédé au même endroit le 1er août 1865.

IX

GEORGES-AUGUSTE BERTHELOT

Né à Montréal le 28 octobre 1866.

Décédé au même endroit le 28 juillet 1867.

\*

\*

\*

*Branche de Sainte-Geneviève (1)*

ADRIEN-RÉGIS BERTHELOT

Né à Québec le 16 décembre 1740.

Il se mit dans le commerce et fut marchand à L'Assomption puis à Sainte-Geneviève de Jacques-Cartier.

M. Berthelot décéda à Sainte-Geneviève le 24 octobre 1813.

M. Berthelot avait épousé, en janvier 1772, Marie-Josephte Guillon, fille de feu Jean-Baptiste Guillon et de défunte Marguerite Provencher.

En secondes noces, en août 1784, il épousa Archange Mézières, fille de Pierre Mézières, avocat et notaire, et de Archange Campeau.

---

(1) Voir p. 16. Nos notes sur la branche de Sainte-Geneviève sont fort incomplètes. Toutefois, avec les jalons posés ici, les intéressés pourront, croyons-nous, compléter leur lignée.

Enfants :

I

CHARLES-ALEXIS BERTHELOT

Le continuateur de la branche de Sainte-Geneviève.

II

JEAN-BAPTISTE BERTHELOT

Voyageur.

III

IGNACE BERTHELOT

IV

CHARLES BERTHELOT

V

LOUIS-BALTHAZAR BERTHELOT

\*

\*

\*

CHARLES-ALEXIS BERTHELOT

Il fut marchand à Sainte-Geneviève de Jacques-Cartier.

Il avait épousé, à Sainte-Geneviève, le 11 janvier 1803, Charlotte-Adélaïde Pezard de Champlain, fille de Jean-Baptiste Pezard de Champlain et de Charlotte Laguerce.

Enfants :

I

CHARLES-ADRIEN BERTHELOT

Né à Sainte-Geneviève le 27 octobre 1803.

Notaire.

Décédé à Sainte-Geneviève le 19 juillet 1851.

Il avait épousé, à Sainte-Geneviève, le 8 janvier 1828, Marie-Catherine Delvecchio, fille de feu Pierre Delvecchio et de feu Marie-Louise Beaudry.

Enfants :

*I.—Marie-Catherine-Charlotte Berthelot*

Née à Sainte-Geneviève le 28 octobre 1828.

Mariée à François-Hyacinthe Brunet, notaire, de Sainte-Geneviève.

Elle décéda à Montréal le 22 juillet 1895.

*II.—Marie-Louise-Azilda Berthelot*

Née à Sainte-Geneviève le 27 juin 1830.

Décédée au même endroit le 7 août 1830.

*III.—Marie-Anastasie-Albina Berthelot*

Née à Sainte-Geneviève le 29 août 1831.

Décédée au même endroit le 15 août 1832.

*IV.—Marie-Mélanie Berthelot*

Née à Sainte-Geneviève le 6 juillet 1833.

Décédée au même endroit le 4 mars 1834.

*V.—Pierre-Charles-Adrien Berthelot*

Né à Sainte-Geneviève le 31 mars 1835.

Décédé au même endroit le 23 juillet 1836.

*VI.—Marie Berthelot*

Née à Sainte-Geneviève le 7 décembre 1836.

*VII.—Edouard-Adrien Berthelot*

Né à Sainte-Geneviève le 17 mars 1839.

Décédé au même endroit le 5 mai 1840.

*VIII.—Jules-Alphonse-Adrien Berthelot*

Né à Sainte-Geneviève le 4 février 1841.

*IX.—Marie-Adrien Berthelot*

Né à Sainte-Geneviève le 22 novembre 1842.  
Décédé au même endroit le 18 mai 1843.

*X.—Marie-Janvier-Arthur Berthelot*

Né à Sainte-Geneviève le 2 mars 1844.

*XI.—Marie-Louise Berthelot*

Née à Sainte-Geneviève le 16 mai 1846.

II

JEAN-MARIE-ISIDORE BERTHELOT

Né à Sainte-Geneviève le 7 décembre 1804.  
Médecin le 27 décembre 1828.  
Décédé à Sainte-Madeleine de Rigaud le 8 mars 1841.  
Marié à Julie Roehune.

III

MARIE-ANASTASIE BERTHELOT

Née à Sainte-Geneviève le 25 décembre 1805.  
Mariée à Téléphore Kimber, notaire.  
Décédée à Sainte-Geneviève le 29 janvier 1884.

IV

MARIE-ELÉONORE BERTHELOT

Née à Sainte-Geneviève le 15 juin 1807.  
Décédée au même endroit le 23 juin 1808.

V

MARIE-JOSEPH-VICTOIRE BERTHELOT

Née à Sainte-Geneviève le 17 janvier 1809.  
Décédée au même endroit le 14 juillet 1809.

VI

LÉON BERTHELOT

Né à Sainte-Geneviève le 29 mars 1810.  
Décédé au même endroit le 8 septembre 1810.

VII

FIRMIN BERTHELOT

Né à Sainte-Geneviève le 29 mars 1810.  
Décédé au même endroit le 18 juillet 1810.

VIII

ADÉLAÏDE-MÉLANIE BERTHELOT

Née à Sainte-Geneviève le 11 décembre 1811.

IX

PIERRE-ALFRED BERTHELOT

Né à Sainte-Geneviève le 9 avril 1813.  
Décédé au même endroit le 28 août 1813.

X

CHARLOTTE-MARGUERITE BERTHELOT

Née à Sainte-Geneviève le 1er novembre 1814.

Mariée au même endroit, le 7 janvier 1835, à Charles-Guillaume Gamelin, marchand, fils de feu Charles-Gédéon Gamelin Gaucher et de Catherine de Lorimier.

Elle décéda à Sainte-Geneviève le 28 janvier 1884, à l'âge de 69 ans.

XI

MARIE-ADELPHINE BERTHELOT

Née à Sainte-Geneviève le 20 juin 1816.  
Décédée au même endroit le 2 décembre 1816.

XII

JOSEPH-ALFRED BERTHELOT

Né à Sainte-Geneviève le 6 mars 1818.  
Décédé au même endroit le 29 juillet 1818.

XIII

JEAN-BAPTISTE-JULES BERTHELOT

Né à Sainte-Geneviève le 24 août 1819.  
Décédé au même endroit le 27 février 1820.

XIV

JULES-RANDOLPH BERTHELOT

Né à Sainte-Geneviève le 9 février 1821.  
Avocat.  
Greffier de la Cour à Sainte-Scholastique.

---

QUESTIONS

---

• Hector Saint-John de Crèvecoeur, dans son ouvrage: "Lettres d'un cultivateur américain", raconte qu'il a eu plusieurs fois l'occasion d'admirer la douceur et la tendre charité des religieuses des hôpitaux de Québec et de Montréal.

Peut-on me dire en quelle année Crèvecoeur visita Québec et Montréal? Peut-on également me dire où trouver des renseignements sur le séjour au Canada de cet agronome français?

V. T.

---

Où est mort le fameux Ryland, secrétaire du gouverneur Craig, qui causa tant de soucis et de peines à Mgr Plessis? Ryland ne s'était-il pas établi au Canada au départ de Craig?

Beaup.

NOTES ET DOCUMENTS SUR L'ÉVOLUTION DE  
L'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE  
AU CANADA

L'évolution de l'assurance contre l'incendie dans notre pays peut se diviser en trois grandes périodes.

- I — Avant 1804.
- II — De 1804 à 1867.
- III — De 1867 à nos jours.

Chacune est marquée d'un événement considérable, qui modifie complètement l'aspect précédent et qui donne une orientation nouvelle. Ainsi, en 1804, une société ouvre la première agence dans le Bas-Canada, à Montréal. C'est le point de départ d'une expansion assez rapide, dont nous indiquerons la marche capricieuse. 1867, c'est, avec la fédération des principales colonies britanniques de l'Amérique du Nord, la centralisation des pouvoirs en matière d'assurances et la naissance d'un ordre de choses très différent du précédent. A une liberté d'action presque entière succède un contrôle de plus en plus précis, exercé par l'État sur la constitution des sociétés, sur leur administration interne et sur leurs opérations.

Tout arbitraire qu'elle soit, cette division permet de présenter une synthèse mieux ordonnée que ne le serait une simple nomenclature des faits dans l'ordre chronologique. Elle nous fait saisir plus facilement les grandes étapes de l'évolution.

\* \* \*

La caractéristique de la période antérieure à 1804, c'est l'absence presque totale de documents, qui fait croire que la colonie de Québec n'a pas connu l'assurance contre l'incendie avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est certain que sous le régime français les armateurs ont employé l'assurance maritime, pratiquée en Europe depuis la fin du moyen-âge. Ainsi les Archives de la province de Québec possèdent une police datée de 1748. Mais il semble à peu près établi que les marchands et, à plus forte raison, le peuple de Québec, de Montréal et de

Trois-Rivières, n'ont pas songé à s'assurer contre l'incendie.

L'auraient-ils pu d'ailleurs, puisque en France l'assurance venait à peine de naître au moment où le Canada passe à l'Angleterre? Rappelons ici ce que nous écrivions dans *Assurances* d'août 1933: " En France existent au XVIIIe siècle des *Bureaux des Incendiés*, qui pratiquent plus l'assistance aux sinistrés que l'assurance. En 1750, cependant, on fonde la *Chambre générale des assurances* de Paris qui, en 1753, devint la *Chambre Royale des Assurances*, dont les méthodes sont sous certains aspects voisines des nôtres." Avec une organisation aussi embryonnaire, croit-on vraiment que ces entreprises aient pu étendre leurs affaires à une colonie où le risque d'incendie était grand et le danger de conflagration plus grand encore? Nous ne le croyons pas. (*L'Actualité économique*, revue mensuelle, 10e année, no 1, avril 1934, p. 24).

---

LETTRE DU MINISTRE A MM. DE BEAUHARNOIS  
ET DUPUY

7  
A Brest le 13 may 1927

Il m'a esté adressé par Mr de Poilvilain de Pierre Pont, gentilhomme de Normandie, le mémoire cy joint du Sr Martin, prestre, desservant à Labrador, auquel jl s'Intéresse pour obtenir une concession de terre à cette coste attenant de celle accordée au Sr Constantin afin d'y faire la pesche du loup marin, Vous aurez agréable de vous faire informer si cette concession peut luy estre accordée sans préjudicier à celles qui ont esté cy devant faites, et de me le marquer avec votre avis, Cet ecclésiastique marque aussy qu'il se commet plusieurs abus en cet endroit faute de juges pour connoître des différends qui surviennent entre les M<sup>rs</sup>. de batimens marchands qui vont y faire la pesche, prenés la peine d'examiner ce qu'il conviendrait de faire pour y mettre l'ordre convenable, et me marquez sur cela votre Sentiment (1).

---

(1) Archives de la province de Québec.